



Gestion des aires protégées en Afrique

Module 1 : concepts clés

> Séquences 2 et 3 : importance, rôle et fonctions des aires protégées

Les documents à consulter en complément de ce cours, ce sont la Base de données mondiale sur les AP hébergée sur le site **protectedplanet.org** et le rapport annuel sur l'état des aires protégées « **Protected Planet report** » disponible sur papaco.org/fr/publications-sur-les-ap ainsi que via le lien suivant :

- <https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/2014-043.pdf>

I. Histoire des aires protégées

1. Bref historique mondial

Aujourd'hui, plus de **15% de la surface terrestre** bénéficient d'une forme de protection formelle ; on appelle ces territoires des « aires protégées ». Le premier parc formellement reconnu, dans l'acceptation moderne du terme, fut celui du Yellowstone, en Amérique du nord, en 1872. Son classement découle de la volonté des pionniers américains de préserver un paysage exceptionnel que la colonisation allait sans doute faire disparaître. Il s'agissait donc de conserver la nature dans son état premier.

Mais il existait évidemment déjà de **nombreuses formes de protection**, plus ou moins formelles. Par exemple, les sites naturels ayant un caractère sacré, ont été précurseurs de la conservation de la nature. Mais en général, la protection d'espaces naturels répondait avant tout à un souci d'utilisation ciblée, comme par exemple les réserves de chasse qui étaient destinées à certaines élites au moyen âge, en Europe.

L'explosion du nombre des AP et de la surface qu'elles couvrent est un phénomène tout à fait récent. De quelques dizaines à l'aube du 20^{ème} siècle, on est passé à plus de 200 000 aujourd'hui, réparties partout sur le globe.

2. Qu'en est-il en Afrique – en particulier francophone ?

L'histoire des aires protégées en Afrique peut être différenciée selon trois périodes.

1. Durant la **période coloniale et jusqu'à la fin des années 50**, beaucoup de forêts classées ont été créées. Transposition des forêts domaniales en Europe, l'objectif de ces forêts était essentiellement la conservation d'une ressource – généralement le bois – mais parfois elles prévoyaient une conservation élargie de l'écosystème, incluant les espèces animales.

Les réserves ou domaines de chasse, sur le même principe, protégeaient le gibier pour une exploitation des animaux sous forme de trophées ou parfois commerciale comme l'ivoire par exemple.

2. La décolonisation est suivie par une **période assez neutre** en matière de création ou de gestion des AP, parce que les jeunes Etats avaient d'autres priorités et peu de moyens à investir sur ce secteur.

3. Il faut attendre les **années 80-90**, surtout après la conférence de Rio, pour que s'amorce un nouvel élan et que se créent de nouvelles aires protégées dans les pays qui n'en comptaient guère. Cette période voit aussi l'évolution de certains territoires d'un statut à un autre et notamment de forêt classée à parc national. Enfin, on y assiste à une reprise en main, au moins théorique, d'aires jusque-là délaissées.

Depuis, la vision historique des parcs et réserves a évolué : de « *parcs sous cloche* » les aires protégées, du moins certaines d'entre elles, évoluent peu à peu vers des territoires de *gestion durable* de l'environnement où les activités humaines, **lorsqu'elles sont compatibles**, peuvent être intégrées dans la gestion et ainsi venir la renforcer

3. Les aires protégées en Afrique aujourd'hui

Aujourd'hui, la situation est contrastée en Afrique : pour des raisons historiques, pour des raisons de droit, pour des raisons de culture aussi, parfois de sécurité ou de contexte géopolitique, et pour des raisons d'opportunisme enfin.

Il y a plus de 7 000 aires protégées actuellement recensées en Afrique, dans la base de données mondiale et elles couvrent environ 13,8% des terres et 3,7% des mers du continent. Cependant, cette couverture n'est pas homogène ni représentative, que ce soit au niveau global ou au niveau de l'Afrique. Certains territoires ont été délaissés comme les déserts ou encore d'autres, densément peuplés, sont moins représentés parce que plus difficiles à protéger, notamment sur les côtes.

Aujourd'hui, les données relatives aux AP sont regroupées dans une base de données mondiale dont l'acronyme en anglais est la WDPA pour World Database of Protected Areas. Cette base de données est accessible sur le site www.protectedplanet.net.

II. Importance des aires protégées pour la conservation

1. Les aires protégées : pierre angulaire des stratégies de conservation

Les aires protégées sont reconnues aujourd'hui comme étant un **outil fondamental pour parvenir à la conservation de la diversité biologique**. Cela explique sans doute leur progression spectaculaire en nombre et en surface au cours des dernières années.

Ces aires protégées conservent des espèces menacées, des écosystèmes spécifiques ou des milieux rares et tentent de préserver ces milieux dans un état, sinon naturel, en tout cas le moins modifié possible.

2. Les aires protégées peuvent-elles faire face aux défis actuels de conservation ?

Alors que le nombre d'aires protégées ne cesse de croître, la biodiversité, elle, continue à disparaître.

Parmi les raisons invoquées pour expliquer cette situation, il y a d'abord le fait que certaines aires protégées ne sont pas efficaces. Soit parce qu'elles ont été mal mises en place, soit qu'elles manquent de moyens, ou qu'elles sont mal gérées, etc. En conséquence certaines n'atteignent pas leurs objectifs de conservation, d'autres sont même purement virtuelles, ne représentant plus guère qu'un trait sur une carte (« *paper parks* »).

Une autre raison couramment invoquée, porte sur le système d'aires protégées globalement, et non plus sur les sites. Souvent incomplets (c'est-à-dire qu'ils n'englobent pas tous les lieux où pourtant de forts enjeux de biodiversité existent), ils sont aussi en général peu représentatifs et mal connectés.

Enfin, c'est la gouvernance de ces territoires qui est mise en cause, en particulier leur incapacité à s'attirer le soutien des populations locales, directement impactées par leur existence, ce qui rend d'autant plus difficile leur protection.

3. Autres fonctions des aires protégées

Les fonctions des aires protégées vont, bien sûr, au-delà de leur simple (et essentiel) rôle pour la conservation.

Sensibilisation

Elles sont des lieux de récréation et de découverte de la nature et permettent la sensibilisation du public, grand ou petit, aux enjeux de la conservation. C'est une fonction essentielle et souvent sous-estimée alors que l'avenir de ces territoires dépend en fait du soutien du plus grand nombre. En particulier des plus jeunes !

Recherche

Elles offrent aussi des territoires relativement préservés pour conduire les actions de recherche nécessaires à une meilleure compréhension du monde qui nous entoure.

Ressources naturelles

Elles procurent des biens et des services. Aux habitants dans et autour des aires protégées, bien sûr, comme par exemple des produits issus de la forêt, des plantes médicinales... mais à distance aussi car elles ont un rôle dans l'épuration de l'eau qui les traverse, dans le maintien d'un air dénué des pollutions humaines etc.

Barrière contre le changement climatique

Elles sont aussi des éléments d'atténuation des changements climatiques et des laboratoires à ciel ouvert de l'évolution de la nature au cours de ces changements. Il y a beaucoup à y apprendre sur la capacité des écosystèmes à s'adapter (résilience).

Conservation de valeurs culturelles

Les aires protégées conservent aussi des sites de valeur culturelle ou spirituelle et de plus en plus, culture et nature s'entremêlent pour former la valeur globale du territoire.

Conservation de ressources futures

Enfin, ces territoires représentent un engagement d'aujourd'hui pour le futur, la capacité de mettre de côté certaines ressources et richesses pour les générations à venir et pour répondre à leurs besoins potentiels en temps utile.

4. Autres outils de conservation

Les aires protégées ont beau être un outil essentiel pour la conservation, elles ne suffisent pas à endiguer l'érosion de la biodiversité et fort heureusement, il existe d'autres formes d'aménagement du territoire, respectueux de l'environnement et qui peuvent également contribuer à la conservation.

Ce sont par exemple des pratiques durables dans l'agriculture, une gestion équilibrée des forêts, des infrastructures limitant leurs impacts sur les espèces et sur les espaces. Tout cela doit s'additionner pour tenter de parvenir au résultat escompté, et **il est exclu de se reposer sur les seules AP** si l'on souhaite conserver notre environnement dans son ensemble. Elles ne sauraient à elles seules répondre à tous les défis et la conservation de la nature doit bien se comprendre comme un tout dont les aires protégées ne sont qu'un aspect.